

QUEL PROGRAMME POUR 2010 ?

Depuis l'assemblée constitutive du 7 novembre 2006, l'Association *Henry Dunant – Gustave Moynier 1910-2010* a pris corps de façon très encourageante.

Plus de quatre-vingts personnes ont manifesté leur intérêt en adhérant ou en demandant d'être associées à notre entreprise. Des institutions prestigieuses comme le CICR, la Croix-Rouge genevoise, les Unions chrétiennes de Genève ou la Société genevoise d'utilité publique sont partie prenante. Sorti de nos presses artisanales, le premier numéro des *Cahiers du centenaire* a été largement diffusé. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Votre *Comité* et les cinq *Commissions* se sont donné pour but d'ébaucher les projets des principales activités qui marqueront l'année 2010 :

- une pièce de théâtre
- un colloque historique
- un trajet en mini-bus sur les lieux évocateurs
- donner le nom de Gustave Moynier à un collège genevois
- une plaque commémorative ou deux
- un timbre poste
- des publications d'inédits
- un vaste raout des deux familles ...

Pour l'avancement de ces projets et la conception d'autres idées, l'Association a grand besoin de votre participation. Aussi, vous êtes invités à lui faire part de vos propositions. Enfin et surtout, nous comptons sur votre présence à l'*Assemblée générale* qui aura lieu le mercredi 19 septembre 2007, à 20h³⁰, à la Résidence de La Gradelle. D'avance un grand merci !



Bernard DUNANT
vice-président



Roger DURAND
président



Cyril MOYNIER
vice-président



Gustave Moynier à 25 ans, dessin par Jean-Léonard Lugardon

GUSTAVE MOYNIER FAMILIER

jeunesse et formation

par André DURAND

Association Dunant-Moynier : voilà un titre qui nous rappelle qu'Henry Dunant et Gustave Moynier ont souvent été associés dans leur œuvre et dans leur vie, pour le meilleur résultat de la création et du développement de la Croix-Rouge, mais qui doit nous rappeler que leur association a subi bien des épreuves, et que l'on retient parfois davantage leur désunion que leur union.

Les noms d'Henry Dunant et de Gustave Moynier sont liés pour toujours devant l'Histoire. Il n'est pas possible de parler de l'un sans parler de l'autre, d'écrire une biographie du premier sans évoquer la mémoire du second. Même, et surtout, leurs divergences sont devenues des sujets de dissertations académiques. Mais la mort qui efface les différends et apaise les querelles, la mort qui ignore les contingences et rend plus grands encore les grands hommes, les a réconciliés.

C'est cette réconciliation qui sera l'objet des cérémonies de la commémoration de leurs morts respectives.

Il existe un certain nombre d'études biographiques consacrées spécifiquement à Gustave Moynier. Citons en premier lieu la publication du texte d'une conférence prononcée par Bernard Bouvier¹ qui présente un grand intérêt du fait que son auteur a connu Moynier dans sa jeunesse. En second lieu, mentionnons

¹ Bernard Bouvier, *Gustave Moynier*, Editions du Journal de Genève, 1918. La brochure reproduit le texte d'une conférence prononcée par Bernard Bouvier à Berne en 1917 et répétée à l'aula de l'Université de Genève.

Alexis François, qui réserve une bonne place à Moynier dans *Le berceau de la Croix-Rouge* (Genève, Julien, 1918), et dans *Les fondateurs de la Croix-Rouge* (Genève, Kundig, 1941).

J'ai moi-même rédigé plusieurs études consacrées à Gustave Moynier, dont quelques-unes ont été publiées.²

Plus récemment, avec *Gustave Moynier le bâtisseur* (Slatkine, 2000, 357 pages) Jean de Senarclens nous a procuré le document indispensable pour la connaissance de la vie et de l'œuvre de celui qui présida le Comité international de la Croix-Rouge de 1864 à 1910.

Dans les pages qui suivent, je m'attacherai surtout à retracer les événements principaux de la vie de Gustave Moynier, en évoquant à la fois ses grandes réalisations dans le domaine du droit international humanitaire et l'homme au quotidien, le Gustave Moynier familier, de manière peut-être à expliquer l'œuvre en décrivant l'homme. Je serai naturellement appelé à parler d'Henry Dunant, non pas comme sujet d'une biographie personnelle, mais épisodiquement, lorsque leurs destinées se rencontreront pour réaliser de grands desseins.

*

* *

*

² « Gustave Moynier à la recherche de sa vocation », dans le *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, 3^e série ; « La Conférence de Genève d'août 1864 vue par la presse genevoise », dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, CICR, juillet-août 1983 ; *Quelques remarques sur l'élaboration des principes de la Croix-Rouge chez Gustave Moynier*, 1984, Genève, La Haye ; « La Révolution de 1848 à Paris vue par Gustave Moynier », dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (BHG)*, tome VIII, Genève, 1987 ; « La participation de Gustave Moynier dans la fondation de l'Institut de droit international », dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, CICR, novembre-décembre 1994.

ORIGINES ET JEUNESSE

La famille Moynier

La famille Moynier est issue d'une ancienne famille française, originaire du Languedoc, réfugiée à Genève pour cause de religion, après la révocation de l'Edit de Nantes (1685). Citons plusieurs de ses représentants qui se sont établis dans cette ville. **Jaques** Moynier (1706-1784), fils de **Jaques** (1674-1763) fut maître d'école à Chêne (près de Genève). Il épousa en premières noces, Marguerite Farjon, et en secondes noces, Elisabeth Peyronnet. De son premier mariage, il eut cinq enfants et quatre du second. Le fils aîné, émailleur, également prénommé Jaques (1746-1817), obtint en 1789 le statut d'habitant, et reçut en 1792 la citoyenneté genevoise. Il épousa, le 9 mai 1769, Marguerite Agassiz qui lui donna six enfants, dont un seul, **Jean-Gabriel**, parvint à l'âge adulte. Celui-ci, maître horloger, juge au Tribunal de commerce, membre de la direction de la Caisse d'escompte, mena une longue carrière de fabricant horloger. Il fut dès 1808 associé à la fabrique d'horlogerie *Bautte*, maison renommée, dont le commerce s'étendit à toute l'Europe, d'abord sous l'enseigne *Moulinié, Bautte et Moynier*, puis *Bautte et Moynier* (1826). Il créa également sa propre entreprise, à laquelle il associa son fils **Jaques-André**, sous le nom de *Moynier et fils*, puis en 1847 fut partenaire dans la maison *Moynier et Ménardier*. Il épousa le 30 juin 1798 Jeanne-Marie (Jeannette) Barthélemy (1778-1841), fille de David Barthélemy et de Marie Bouvier, résident à Paris, dont il eut trois enfants : Louise, née en 1799 et morte à un an, (Jaques) **André** (1801-1885), le père de Gustave et Jeanne (1803-1818). (Jaques) André épousa le 17 novembre 1824 Laure Deonna, fille d'Isaac Deonna, dit Deonna de Cointrin.³

³ Isaac Deonna (1760-1823), fils d'Alexandre Deonna et Judith Bérard, épousa le 25 octobre 1802 Jeanne-Louise, fille de Jean-Louis Girod et de Pernette Fériol. Propriétaire dans le département de l'Ain, commandant de la Garde nationale du canton de Ferney-Voltaire. Voir Henry Deonna, « La famille Deonna et ses alliés » dans le *Bulletin de l'Institut national genevois*, XXIV et XXXII). Voir aussi Jean de Senarclens, op. cit., pp. 15-39.

Gustave Moynier naquit le 21 septembre 1826 à Genève, au n°37 de la rue des Allemands-dessus, aujourd'hui rue de la Confédération 5, à l'angle de la rue de la Cité. Ce grand immeuble, où Gabriel Moynier possédait un appartement et des entrepôts, a été reconstruit. Le jeune Gustave a été baptisé non loin de là par le pasteur Robin au temple Neuf, aujourd'hui temple de la Fusterie.

Depuis douze ans, Genève faisait partie de la Confédération. Au sortir de la tourmente révolutionnaire, libérée de la contrainte napoléonienne, la petite ville reprenait le chemin d'un progrès qui ne fut d'abord que graduel, sous la sage direction de Jean-Jacques Rigaud, nommé premier syndic en 1824, et de Jean-Pierre Schmidtmeyer, réélu en 1826. En cette même année, on a ouvert à la circulation le nouveau pont des Pâquis, pont suspendu construit d'après les plans de l'ingénieur cantonal Guillaume-Henri Dufour, que nous retrouverons 37 ans plus tard à la tête du Comité international de la Croix-Rouge. On a inauguré le musée Rath, qui dresse son fronton corinthien sur la place Neuve encore déserte. On va construire sur l'emplacement d'un ancien boulevard des fortifications, une artère nouvelle : la rue Neuve de la Corraterie. Des lois que l'on juge archaïques font l'objet d'une révision indispensable. Au Conseil représentatif, le comte Jean-Jacques de Sellon,⁴ grand pacifiste, propose l'abolition de la peine de mort, le docteur Louis-André Gosse⁵ réclame la suppression de la peine du "carcan et de la flétrissure".

Dans les premières années de la Restauration, le paysage médiatique genevois était plutôt dégarni. Quelques publications officielles, un essai intéressant mais éphémère, la *Revue genevoise* de Jean-Louis Manget, suivie de la *Sentinelle genevoise*, les traditionnelles brochures en constituaient le principal.

⁴ Philanthrope genevois, Jean-Jacques de Sellon (1782-1839) a fondé en 1830 une Société de la paix, la première en Europe continentale.

⁵ Docteur en médecine, Louis-André Gosse (1789-1873) a fondé avec le docteur Jean-Louis Prevost et Dupin, le dispensaire des médecins ; membre du Conseil représentatif, du Conseil municipal et du Conseil administratif. Il séjourna en Grèce de 1826 à 1829 et s'engagea pour la libération du pays.

L'information venait de l'étranger. Quelques écrivains, parmi lesquels on remarquait un jeune et talentueux journaliste, James Fazy, décidèrent, en 1825, de fonder un journal d'opposition libérale. Ce fut le *Journal de Genève*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1826, et qui illustra pendant 172 ans, en Suisse et à l'étranger, le renom de sa ville éponyme. Gustave Moynier y donnera souvent des éditoriaux et des chroniques, lorsqu'il aura lui-même affirmé sa vocation dans le domaine du droit international et de l'action humanitaire.

André Moynier, père de Gustave, s'est illustré aussi bien dans le commerce de l'horlogerie que dans la politique et le journalisme. Poursuivant la carrière de son père, il fonda avec lui, à l'époque de son mariage, une maison de commerce et d'horlogerie dont il démissionna lorsqu'il entra au Conseil d'Etat. Il conduisit en effet une brillante carrière politique. Il fut membre du Conseil représentatif et du Conseil administratif, membre de l'Assemblée constituante qui élaborait la Constitution de 1842, et membre du Grand Conseil qui lui succéda. Il fut élu conseiller d'Etat, le 13 décembre 1843.

Grand ami de Rodolphe Töpffer, André Moynier accompagna le célèbre dessinateur et écrivain genevois dans son voyage à Venise, en août et septembre 1841. Ce sera, pour l'auteur des *Voyages en zigzag* l'occasion d'évoquer le caractère affable et généreux de son compagnon de route :

En effet, Mr Moynier a le propos aimable, l'allure gaie, l'entrain à commandement, sans compter, dans son arrière-poche, d'amusantes drôleries, souveraines pour charmer les tristesses d'un jour pluvieux [...] ⁶

En 1834, à l'âge de huit ans, le jeune Gustave suit les cours de l'école Privat, sise alors rue des Barrières, qui prépare notamment à l'entrée au Collège. L'année suivante, il entre en classe de sixième du Collège, puis en 1836 en cinquième latine. A-t-il rencontré des difficultés en cinquième ? Toujours est-il qu'il redouble la classe, mais en obtenant cette fois de meilleurs

⁶ Rodolphe Töpffer, *Voyage à Venise*, 1841, autographié chez Schmid à Genève, p. 4.

résultats. Il poursuivra alors sans incident le cours normal des études secondaires.⁷ Henry Dunant, plus jeune que Moynier de deux ans, ne figure pas parmi ses camarades de classe ; il quittera le collège en classe de cinquième, pour s'orienter vers des études commerciales.

L'enfance de Gustave Moynier paraît s'être déroulée sans heurts et sans problèmes. Fils unique, il est très proche de ses parents. Il les accompagne dans leurs voyages et paraît partager les soucis que les tribulations de la politique font subir à son père dans ses fonctions de conseiller d'Etat. André Moynier se rendait souvent à Paris, où il rencontrait son oncle maternel Jean-Baptiste Barthélemy. A l'âge de douze ans, puis à son adolescence, Gustave accompagna ses parents dans la capitale française. En 1840, le jeune Gustave suit avec enthousiasme un programme culturel : le 4 avril, il assiste avec ses parents à une représentation au théâtre du Palais-Royal, quelques jours après, il sera à la Comédie française pour voir jouer la grande Rachel dans *Athalie* et, le 11 avril, il entendra un concert donné par la cantatrice Pauline Garcia.

En ce temps-là, le baccalauréat ès lettres, obtenu à la sortie du Collège, ne donnait pas directement accès à l'Université. Il fallait encore suivre deux ans de cours préparatoires. Ceux-ci étaient donnés dans les locaux de l'Académie situés alors au 11 de la Grand-Rue, qui abritent aujourd'hui la *Société de Lecture*. Plus tard, en 1848, les cours préparatoires furent remplacés par deux années de gymnase dont les cours étaient donnés dans l'ancien Auditoire de Calvin.

⁷ Volée sortie du Collège en 1842 :

Amphoux Henri	Ducret Louis	Naef François
Audéoud Adolphe	Duvillard Charles	Rochette Gustave
Autran Henri	Ferrier Henri	Pasteur Henri
Billon Joseph	Freundler Albert	Roget Eugène
Boissonnas John	Gallopain Adolphe	Scherer François
Bonna Louis	Ledouble Théophile	Senn François
Clavel François	Lutscher André	Silvestre Moïse
Dandiran Eugène	Mallet Louis	Valentino Charles
De la Rive William	Moynier Gustave	Wessel Albert.
De Morsier Eugène	Munier Isaac	

Troubles politiques et religieux

Pendant les quatre années que Gustave Moynier passa à l'Académie, Genève fut agitée par des dissensions politiques et religieuses. Après l'adoption de la nouvelle Constitution (1841), des élections eurent lieu le 17 juin 1842. Le Grand Conseil issu de ces élections était dans sa majorité conservateur, de même que le Conseil d'Etat, présidé par Jean-Jacques Rigaud.⁸ Les positions des deux grands partis, conservateurs et radicaux, étaient en ce temps là si fondamentalement opposées qu'il n'y avait pas entre eux de place pour un parti centriste. L'idée d'une représentation proportionnelle dans le gouvernement n'était pas envisagée. Les oppositions se montraient irréductibles. Des troubles populaires étaient inévitables. Les premiers affrontements éclatèrent le 13 février 1843, faisant trois morts et douze blessés. Le calme revint le lendemain.

En dépit de ces affrontements, les conservateurs conservaient la majorité qu'ils détenaient au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. André Moynier, qui avait été reconduit dans son mandat de député le 17 juin 1842, fut élu au Conseil d'Etat le 13 décembre 1843. Nommé vice-président du département des Finances, il remplit cette fonction jusqu'à la révolution du 7 octobre 1846.

Relations avec Monseigneur Rendu, évêque d'Annecy

C'est par l'intermédiaire de Jeanne-Louise Deonna que Mgr Rendu était entré en relations avec la famille Moynier. Louis Rendu était né à Meyrin le 9 décembre 1789. Il avait suivi dans cette localité les leçons de l'école primaire. En 1807, après deux années d'études au presbytère sous la direction de l'abbé Bétemps, il fut envoyé au collège de Chambéry. Elevé à la prêtrise le 19 juin 1814, il fut nommé successivement professeur de Belles-Lettres, chanoine de la métropole de Chambéry, réformateur des études et fut enfin sacré évêque le 29 avril 1843.

⁸ Jean-Jacques Rigaud (1786-1854): dix fois premier syndic de 1825-1843, député de la Diète fédérale de 1830 à 1841, président de l'Assemblée constituante qui a élaboré la Constitution de 1842.

Jeanne-Louise Girod, nous l'avons vu, avait épousé le 26 octobre 1802 Isaac Deonna, qui résidait à Cointrin (l'actuel aéroport international de Genève n'était alors qu'une bourgade de la commune de Meyrin). Leur fille Laure, future épouse d'André Moynier, y était née le 7 avril 1806. C'est donc avant de quitter Meyrin que le jeune Louis Rendu avait rencontré Madame Deonna. Dans une lettre du 22 mars 1847, adressée à André Moynier qui se trouvait alors à Paris, Mgr Rendu fait remonter à quarante ans, c'est-à-dire aux environs de 1807, l'amitié qui le lie à la belle-mère de son correspondant :

J'espère pourtant que Mme Deonna a résisté aux influences oubliées de la Babylone moderne et qu'elle retrouvera toujours pour moi quelques vieux restes de l'amitié de quarante ans. Ne lui parlez pas du Chiffre qui m'a échappé, une femme ne se souvient pas de si loin.

Certes, le successeur de saint François de Sales au siège épiscopal d'Annecy ne montrait pas envers la religion réformée une indulgence qui n'aurait convenu ni à son apostolat ni à son caractère. Par la parole et par l'écriture, il travaillait fermement à rétablir l'unité religieuse du monde chrétien et à rassembler dans le sein de l'Eglise romaine ceux qui en étaient séparés. Mais cette ambition ne l'éloignait nullement de ceux qu'il désirait convaincre et l'incitait peut-être à s'en rapprocher. On peut supposer qu'il ne manquait pas d'évoquer, dans ses entretiens avec André Moynier, les querelles religieuses et politiques dont Genève était alors le théâtre. La discussion entre le conseiller d'Etat genevois, ancien membre de l'*Union protestante genevoise*, et l'évêque aurait pu tourner à la polémique.⁹ Mais les deux hommes avaient suffisamment d'estime et de respect mutuels pour que les divergences qui les séparaient ne troublent pas leur amitié.

⁹ Voir Pierre-Alain Friedli, « L'Union protestante genevoise (1842-1847) : une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques », dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XVII, 1982, pp. 315-371.

Le choix des études

Ayant passé les examens du baccalauréat ès lettres, Gustave Moynier devait maintenant choisir la voie qu'il allait suivre. Mais il n'était pas très décidé. Ses goûts le portaient vers les sciences physiques et naturelles, mais son père lui conseillait le droit. Il déplorait sans cesse sa propre incompétence en matière juridique et pensait, car il en avait fait l'expérience, que pour se rendre véritablement utile à son pays, un républicain devait, avant toute chose, avoir fait des études de droit.¹⁰ C'est ainsi que Gustave Moynier s'engagea dans une carrière juridique, pour devenir l'un des pionniers et l'un des grands commentateurs du droit international humanitaire.

Il fut alors décidé qu'en attendant la rentrée d'octobre à l'académie de Genève, Gustave Moynier ferait un séjour à Heidelberg pour s'y perfectionner en langue allemande, comme c'était la coutume pour beaucoup d'étudiants genevois. Et c'est lors de ce séjour outre-Rhin que survint à Genève la révolution du 7 octobre 1846.

La révolution du 7 octobre 1846 à Genève

En octobre 1844, les autorités du canton de Lucerne décidèrent de rappeler des membres de l'ordre des Jésuites à la tête de la Faculté de théologie et du Grand séminaire. Des compagnies de volontaires, appelées *Corps francs*, constitués dans les cantons qui contestaient ces mesures, tentèrent d'intervenir et de s'opposer par la force à la décision des autorités lucernoises. En réaction contre ce qu'ils considéraient comme une intrusion dans les affaires d'un Etat de la Confédération, sept cantons de tradition catholique formèrent alors une alliance séparée : le Sonderbund. C'est lors de cet événement que Guillaume-Henri Dufour, portant pour la petite Histoire le signe distinctif du brassard rouge à croix blanche, fut nommé commandant en chef des troupes fédérales.

¹⁰ Gustave Moynier, « Mes heures de travail », manuscrit, CICR, fonds Moynier.

Ces événements eurent de sérieuses répercussions à Genève, où les principaux partis prirent des positions opposées, qui conduisirent à des tumultes publics. Le parti radical, animé par James Fazy, demandait la convocation d'une Diète extraordinaire, qui traiterait de la question de l'expulsion des Jésuites, tandis que le Conseil d'Etat, appuyé par les conservateurs, recherchait des solutions de conciliation. Mais l'opposition était trop vive pour qu'un compromis puisse la satisfaire. De part et d'autre, on se préparait à la lutte.

Le 6 octobre, les partisans des radicaux s'étaient retranchés dans le faubourg de Saint-Gervais, les milices cantonales prirent position à l'entrée des ponts sur la rive gauche. Le lendemain après sommation, les batteries de la place Bel-Air ouvrirent le feu sur les barricades du pont. Les combats se poursuivirent jusqu'à l'après-midi du 7 octobre sans entamer la résistance du faubourg. Le lendemain, les membres du Conseil d'Etat, ne pouvant se résoudre à une nouvelle effusion de sang, décidèrent de remettre leur démission au Grand Conseil. Le 9 octobre, un groupe de citoyens nomma un gouvernement provisoire qui sera présidé par James Fazy.

André Moynier se résolut alors à quitter Genève où "tout ce qui se passerait serait pour lui une source de chagrins cuisants" pour se rendre à Paris où il avait de la famille et de nombreuses relations. Accompagné de sa femme, il gagna tout d'abord Annecy où il fut l'hôte de l'évêque. Par la suite, Mgr Rendu lui transmit quelques informations sur la situation qui régnait à Genève.

Mon cher ami,

Les révolutions sont au moins bonnes à quelque chose, ne fût-ce qu'à resserrer les liens de l'amitié. Vous ne seriez pas venu me voir sans celle de Genève, je l'en remercie donc et vous aussi. Rien de nouveau depuis votre départ. Tout le monde est rentré dans la République. Le chef radical a dit et répété qu'il n'y aurait point de réaction. Ceux de votre parti s'agitent pour reprendre le dessus aux élections. Les autres en font autant et entre deux extrêmes il y aura un juste milieu, il y sera ici. Adieu à vous et à Madame Laure. Je vous ai suivi dans votre course pénible.

Quand vous verrez le jeune voyageur, dites lui bien des choses de ma part.

Croyez aux sentiments affectueux de

† Louis Evêque

Je suis à la campagne. Il n'y a pas de lettre pour vous.

Pour le jeune voyageur, ces événements eurent une importante conséquence : il dut renoncer à entreprendre ses études à Genève pour les poursuivre à Paris. Par une lettre expédiée d'Annecy, son père lui demandait de le rejoindre dans la capitale française. A leur tour, Madame Deonna et sa sœur Judith quittèrent Genève et arrivèrent le 17 novembre à Paris, où toute la famille Moynier se trouva alors réunie.

Les études de droit

Si Gustave Moynier était déjà venu à Paris, c'était comme enfant ou comme adolescent. Il a maintenant vingt ans et envisage un séjour d'études de trois ans. Mais sa vie d'étudiant sera plus mouvementée qu'il ne l'avait prévu. D'abord la révolution de 1848 qui lui fournira un sujet d'études plus instructif que tous les cours qu'il aurait pu suivre à l'Université. A la suite d'une brève maladie et en raison d'une menace d'épidémie de choléra, il devra rentrer à Genève au printemps 1849. Ses études se prolongeront en réalité d'une année.

Gustave Moynier s'adapte fort bien à la vie parisienne. Il ne loge pas chez ses parents, mais ceux-ci lui concèdent un logement personnel au Quartier latin, comme il l'annonce, avec une certaine satisfaction, à son ami Auguste Bouvier : "Mon adresse de garçon est : 3 bis rue Voltaire ; mon adresse de fils de famille : 2 rue Neuve des Mathurins".

A Genève, la faculté de droit est en veilleuse suite aux événements de 1846. Elle est la plus touchée : trois cours seulement sont reconduits. Une trentaine d'étudiants de Genève se retrouvent à Paris pour suivre le droit et la médecine.¹¹

¹¹ La faculté de Médecine ne sera ouverte à Genève qu'en 1876.

Alors que Gustave Moynier terminait sa deuxième année de faculté survint à Paris la révolution de 1848. Si André Moynier avait espéré trouver le calme dans cette ville, il fut incontestablement déçu. Dans toute la France se tenaient des assemblées de protestations contre le gouvernement Guizot. Au matin du 22 février, des manifestants, sur les places de la Concorde et de la Madeleine, se heurtèrent à la Garde montée municipale. Le jeune étudiant, curieux de voir l'Histoire se dérouler sous ses yeux, parcourt les rues de Paris, note ses observations, qu'il complète par les récits de témoins ou par la lecture des journaux.

Les affrontements armés se poursuivirent les 23 et 24 février. Constatant que les ultimes mesures qu'il avait promulguées restaient sans effet, le roi Louis-Philippe abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. Puis rapidement, accompagné de la reine, il quitta la capitale. La duchesse d'Orléans, désignée pour exercer la régence, présenta le comte de Paris devant la Chambre des députés, mais les réactions de la foule la contraignirent à se retirer. En conclusion, la République fut proclamée.

Des journées de juin à la licence en droit

Dans le courant de mai 1848, Gustave Moynier quitta Paris pour Ferney, rejoindre ses parents qui séjournèrent à « La Paisible ».¹² Le 17 juin, il repartit pour Paris chez son cousin Gustave Barthélemy cette fois, au 19 de la rue Saint-Séverin (au bas de la rue Saint-Jacques).

Mais au moment où l'insurrection paraissait retomber, de nouvelles mesures entraînaient une reprise et une extension des émeutes. L'Assemblée décida la fermeture des Ateliers nationaux, un nombre considérable d'ouvriers furent alors privés de travail. Ce fut le signal de violentes manifestations qui, le 23 juin, prirent le caractère d'une guérilla urbaine. Les insurgés s'opposant aux troupes de ligne, aux gardes mobiles et à la garde nationale, construisirent des barricades le long d'une ligne de résistance qui allait du clos Saint-Lazare à la Bastille. Sur la rive

¹² Maison de famille que les Moynier possédaient à Ferney.

gauche, la résistance occupa la place du Panthéon, la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Saint-Séverin où habitait Gustave. La lutte dirigée du côté des forces gouvernementales par le général Cavaignac fut acharnée. Elle ne se termina que le 28 juin, par l'écrasement des insurgés. De la fenêtre de sa chambre – aux persiennes fermées, comme l'ordre en avait été donné – Gustave Moynier assista aux combats de la rue Saint-Séverin.¹³

Je voyais les pavés projetés en l'air par les boulets et la troupe succéder aux émeutiers quand ceux-ci abandonnaient le poste. Un insurgé fut fusillé après la première décharge. Plus tard je vis deux hommes capturés par les soldats qui les refoulèrent à coups de baïonnettes et les achevèrent sous mes yeux [...]

On comprend que ces événements aient laissé dans l'esprit de Gustave Moynier un souvenir ineffaçable. Plus tard, à l'époque de la guerre civile, il se souvint avoir vu, pendant la révolution de 1848, les ambulanciers relever les blessés sous l'émeute.¹⁴

Gustave Moynier rentre à Genève pour y accomplir son service militaire (Ecole de recrues de quelques mois), et repart fin octobre pour Paris et pour y retrouver les bancs de la Faculté. En avril 1849, il passe son troisième examen et s'apprête à présenter, avant la fin de l'année universitaire, son quatrième et dernier examen avant la licence. Mais ses projets devront être encore une fois remis à plus tard. La grande épidémie de choléra qui envahit l'Europe frappe de nouveau et atteint la capitale le 7 mars 1849. Gustave passera l'été à Ferney et fin octobre, de retour à Paris, il reprendra ses études. Enfin, le 1^{er} mars 1850, il se présente à son examen final, accompagné par le pasteur Martin Paschoud.¹⁵

¹³ Voir mon texte : « La révolution de 1848 à Paris vue par Gustave Moynier », dans *BHG*, t. XVIII, 1987, Genève, 1989, pp. 391-419.

¹⁴ Gustave Moynier et Louis Appia, *La guerre et la charité*, Genève, Paris, 1867, p. 129.

¹⁵ Thème de sa thèse pour la licence soutenue à la Faculté de droit de Paris, le 1^{er} mars 1830 : Droit romain : *De interdictis* ; Droit civil : *De la prescription considérée comme moyen d'acquérir* ; Procédure civile : *Des justices de paix en ce qui concerne les actions possessoires*. Voir Jean de Senarclens, *Gustave Moynier le bâtisseur*, pp. 57-58.

L'heure de ma soutenance de thèse n'en fut pas moins quelque peu émouvante mais comme j'avais bien préparé mon sujet et que mes critiques me trouvèrent en mesure de leur riposter avec aisance et justesse, ils se contentèrent de me faire quelques observations sans importance et me libérèrent après peu d'instant, en me témoignant une satisfaction complète, qu'ils formulèrent, dans l'argot de l'école, en disant que chacun d'eux m'attribuait une boule blanche.

Sa thèse obtenue, Gustave Moynier ne s'attarda pas à Paris. Le jour même, il prit la malle-poste, attelage à cinq chevaux qui en trente-cinq heures le conduisit auprès de sa famille en vacances à Ferney.¹⁶

¹⁶ La suite de cette biographie résumée de Gustave Moynier paraîtra dans les prochains numéros des *Cahiers du centenaire*.

GUSTAVE MOYNIER ET HENRY DUNANT

les années de collaboration

par Roger DURAND

COLLABORATION

Le 21 septembre 1826, Gustave Moynier voit le jour dans un immeuble appartenant à sa famille paternelle, à l'angle de la rue de la Cité et de la rue de la Confédération. Il est fils unique. Son père André a épousé Laure Deonna en 1824 ; il exerce le métier de bijoutier-horloger-orfèvre et sera conseiller d'État entre 1843 et 1846. La révolution radicale de James Fazy met un point d'arrêt brutal à sa carrière politique, au point que la famille fuit Genève pour se réfugier à Ferney. Mais les Moynier conservent leur niveau de vie très aisé.

Gustave Moynier parcourt le Collège où il double la cinquième année. Puis il étudie sereinement à l'Académie, où il acquiert le grade de bachelier ès lettres, à l'âge de vingt ans. Il réussit ses études de droit à Paris où il obtient le titre de docteur en 1850. En juin 1851, il épouse Fanny Paccard, qui lui donnera quatre enfants, dont deux mourront jeunes.

Henry Dunant naît le 8 mai 1828 à la rue Verdaine n° 10, dans une maison appartenant à sa famille, mais il passera toute son enfance dans la propriété familiale de La Monnaie, qui se trouvait au-delà de la porte de Cornavin. Son père Jean-Jacques a mené cahin-caha une carrière de négociant dans l'import-export à Marseille et revient à Genève pour se marier en 1827 avec Nancy Colladon, qui lui donnera cinq enfants : Henry, Anne, Sophie, Pierre-Louis, Daniel. Par sa famille paternelle, Henry appartient au milieu de l'artisanat et du commerce. Par son ascendance maternelle, il se prévaut volontiers d'un statut aristocratique. Les Dunant et les Colladon ne disposent pas de moyens financiers qui leur permettent de tenir leur rang sans soucis matériels.



Henry Dunant vers 1850, daguerréotype de la collection Jean-Gabriel Eynard

Henry doit quitter le Collège de Genève après deux échecs successifs en 3^e année ; toutefois, il a décroché plusieurs prix de piété qui lui ont valu des médailles très prisées à l'époque. Nous sommes peu renseignés sur la suite de sa formation et sur son apprentissage, mais son emploi de commis dans la banque de MM. Lullin et Sautter de Beauregard semble lui convenir.

En bref, les deux jeunes hommes sont issus de la bourgeoisie moyenne active dans les affaires, écartée de la vie politique dès 1846, engagée dans l'Eglise. Henry Dunant est très actif au sein de la Société évangélique. Gustave Moynier paraît plutôt proche et sympathisant de l'Eglise protestante officielle. Pouvons-nous supposer que les deux adolescents, puis les jeunes hommes, aient pu se rencontrer à l'Oratoire ou à la cathédrale Saint-Pierre ? Dans leur cité natale encore entourée de ses murailles, il est peu probable qu'ils ne se connaissent pas personnellement, malgré leurs deux ans de différence. Toutefois, nous n'avons pas encore trouvé de trace de contacts directs et étroits entre les deux familles.

Un bal célignote

Dans la lettre que l'adolescent Henry envoie à sa grand-mère Colladon, le 26 août 1845, il relate un mariage auquel il a participé à Céligny. Trois fois, il cite un certain "Moynier-Deonna", c'est-à-dire notre Gustave. Participant à cette cérémonie, il évoque trois jeunes gens qu'il connaissait. D'un certain Pascalis, il dit : "Ce jeune homme est très aimable, ainsi que Gustave Moynier". Dernière information qui peut nous intéresser : il passe la nuit à Céligny dans une belle chambre située au-dessus de la serre avec "Chaix et Moynier".

Ce précieux document nous prouve que les deux jeunes gens se sont rencontrés et que le cadet apprécie l'aîné. Dans la mesure où Moynier évolue à Zofingue alors que Dunant s'engage (en la fondant) dans l'Union chrétienne de Genève, il importera d'établir s'ils appartiennent aux mêmes cercles ou bien s'ils s'engagent dans leur vie d'adultes par des réseaux parallèles.

La Société de géographie

Près de treize ans s'écourent avant que nous retrouvions une rencontre avérée entre les deux jeunes hommes. Il est vrai que l'un mène ses études à Paris, alors que l'autre donne beaucoup de son temps à l'Union de Genève et à ses entreprises colonisatrices d'Algérie.

Le 18 mars 1858, Dunant figure parmi les dix fondateurs de la Société de géographie de Genève, aux côtés de personnalités prestigieuses comme le général Guillaume-Henri Dufour, Jean Bouthillier de Beaumont ou Paul Chaix. Le 20 décembre de l'année suivante, Gustave Moynier adhère à ce cénacle savant. Comme Henry Dunant participe à toutes les séances de la Société de géographie, en 1858 et 1859, nous sommes sûrs que les deux Genevois aux ambitions scientifiques s'y rencontrent. Cet exemple d'appartenance à une même société est-il l'exception ou au contraire le premier indice d'une intense proximité ? A nous de le découvrir.

Un souvenir de Solferino

Trois années s'écourent ensuite sans que nous ayons de trace de leurs relations éventuelles. Nous le savons, Dunant découvre les horreurs consécutives à la bataille de Solferino¹ entre la fin juin et la mi-juillet 1859 ; c'est probablement la rédaction d'*Un souvenir de Solferino* qui capte son énergie les années suivantes. Toujours est-il qu'à la fin d'octobre 1862, son livre sort de presse et qu'il l'envoie à de nombreuses relations, plus ou moins proches. Aucun témoignage direct ne nous est parvenu de leur première rencontre centrée sur la future Croix-Rouge. Toutefois, les deux philanthropes ont écrit à ce sujet.

Dans *Mes heures de travail*, Gustave Moynier note à l'intention de ses proches :

¹ En juin 1848, Gustave Moynier a vu de ses propres yeux les combats dans Paris, y compris des exécutions sommaires. Mais il ne publie rien, à notre connaissance, sur les horreurs de la guerre.

En 1862, je reçus l'hommage d'une brochure intitulée *Un souvenir de Solferino*, par laquelle son auteur avait compté attirer l'attention publique sur le sort des militaires blessés, en montrant l'insuffisance des moyens de secours que la plupart des gouvernements avaient coutume de mettre à leur disposition en temps de guerre. Après m'être assuré auprès de l'écrivain, M. Henry Dunant, qu'il ne songeait nullement à faire combler la grave lacune sur laquelle il avait mis l'accent avec raison, je résolus de prendre moi-même l'initiative de cette campagne charitable et le rôle de fondateur qui n'appartenait encore à personne. J'en assumai toute la responsabilité, car mon cœur avait fortement vibré à la lecture des pages émouvantes que je venais de lire.²

Parallèlement, l'ermite de Heiden consigne dans ses mémoires manuscrits, écrits à la troisième personne, une brève relation de leur rencontre : "Puis, dans le courant du mois de Novembre 1862, M^r G. Moynier vient lui rendre visite pour lui demander s'il ne pensait pas qu'il serait bon d'en parler au Comité de la Société d'Utilité publique, dont M. Moynier était le président. M. Dunant approuva, tout en informant M^r Moynier qu'il avait déjà reçu, de tous côtés, de nombreuses marques d'approbation et les encouragements les plus précieux, notamment à Paris, où il espérait créer un Comité".

Une brève analyse de ces deux souvenirs mis en forme au moins trente ans après l'événement confirme les interrogations précédentes. Dunant a certes envoyé son livre à Gustave Moynier en novembre 1862, mais l'aurait-il consulté au cours de l'élaboration du manuscrit, comme il l'a fait pour le général Dufour ?³ Était-il au courant de sa terrible expérience d'une guerre civile ? Nous l'ignorons encore.

² "Imprimé comme manuscrit", ce récit autobiographique a paru en 1907, soit quarante-cinq ans après les événements, Genève, 93 pages.

³ Dans *Un souvenir de Solferino*, Genève, 1862, page 115, il ajoute in extremis la note suivante : "... Il faut que l'on voie par des exemples aussi palpitants que ceux que vous rapportez, daignait m'écrire, en date du 19 octobre 1862, l'honorable général Dufour".

La Société genevoise d'utilité publique

Il est en effet probable qu'ils suivent alors des voies parallèles, comme nous l'indique la liste des membres de la Société genevoise d'utilité publique. Nous sommes en 1862, année où Gustave Moynier assume la présidence de cette société ; il y joue un rôle considérable depuis 1856 en tout cas. Parmi ses collègues, qui trouvons-nous alors ? Le général Dufour, les médecins Théodore Maunoir et Louis Appia. Mais Henry Dunant n'en est pas membre ! Son engagement intense à la Société évangélique, puis à l'Alliance évangélique, explique aisément qu'il ait choisi un autre lieu d'action en matière philanthropique et d'implication sociale.

La Société genevoise d'utilité publique voit alors une collaboration intense entre les deux hommes. Le 9 décembre déjà, Moynier fait entrer Dunant comme membre et il propose au bureau directeur d'agir en vue de constituer un corps d'infirmiers volontaires. Refus ! Il soumet alors directement sa proposition au comité d'organisation du Congrès international de bienfaisance qui doit se tenir à Berlin, en été 1863. Pas de réponse.

Par une manœuvre audacieuse, il place alors son bureau directeur en porte-à-faux vis-à-vis des membres de la Société genevoise d'utilité publique, lorsqu'il inscrit à l'ordre du jour de la séance des membres du 9 février 1863, cette même proposition de créer un corps d'infirmiers volontaires. Dunant, nommé sur la convocation comme orateur, plaide son dossier mais le procès-verbal de cette réunion montre le peu d'enthousiasme exprimé par les participants. Une commission est constituée.⁴

Au début, celle-ci ne comprend que trois membres que le procès-verbal ne nomme pas. S'agit-il bien de Moynier, Dunant et Appia ? Est-ce Dufour et Maunoir qui se sont ralliés à l'équipe initiale ?

⁴ Comme dans de nombreuses associations, la création d'une commission était peut-être une manière de mettre sur une voie de garage une proposition embarrassante ...

Le futur Comité international de la Croix-Rouge

Toutefois, les choses évoluent très vite puisque, le 17 février, la Commission pour le secours aux militaires blessés tient sa première séance, sous la présidence du général lui-même.⁵

Aussitôt, les cinq hommes se constituent en organe permanent, international et indépendant, selon les idées émises par Dunant six mois plus tôt dans *Un souvenir de Solferino*... Sur une proposition de Moynier, le comité décide de préparer un mémoire à l'attention du prochain Congrès international de bienfaisance. Dunant se voit confier la tâche de la rédaction.

La stratégie de Gustave Moynier vise donc à agir par l'intermédiaire de l'Internationale de la bienfaisance (par exemple les Sociétés d'utilité publique et leurs congrès internationaux). Stupeur ! Le Congrès convoqué pour la mi-août à Berlin est annulé. La "solution Moynier" échoue donc.

Reprenant un de ses thèmes favoris, Henry Dunant s'emploie à sensibiliser l'opinion publique, à obtenir le soutien des têtes couronnées, voire à former des comités.

Dans cette perspective, il suscite des articles dans la presse, comme le *Journal de Genève* ou la *Gazette de Lausanne*. De plus, il publie des brochures comme *La charité internationale sur les champs de bataille*, qu'il diffuse tous azimuts. Enfin, de son ample anglaise élégante, il couvre feuillet sur feuillet, autant de lettres qu'il n'hésite pas à asséner à tant de bonnes âmes ou de décideurs. Les nombreuses réponses enthousiastes ou favorables qui nous ont été conservées prouvent soit ses talents épistolaires, soit la pertinence de son argumentation.

Toutefois, nous n'écrivons pas ces lignes s'il n'avait pas pris une série d'initiatives décoiffantes au moment même où Gustave Moynier est décontenancé par l'échec de sa stratégie philanthropique. Constatant que le Congrès de bienfaisance de Berlin n'a pas lieu, Dunant décide malgré tout d'aller dans la capitale prussienne parce qu'un autre congrès international s'y tient à la

⁵ Gustave Moynier assume la vice-présidence, Henry Dunant le secrétariat, les deux médecins n'ayant pas de fonction particulière.

même période. Certes, on y traitera d'arides questions de statistique, mais pourquoi ne pas se lancer dans des statistiques comparatives sur la mortalité des militaires blessés au combat ? Le voilà donc parti pour l'aventureuse équipée vers les cours allemandes et autrichiennes, pendant laquelle il invente la fameuse *Circulaire de Berlin* préconisant la neutralisation des blessés. De plus, il décroche des promesses inespérées : plusieurs gouvernements germaniques enverront des délégués à la Conférence des 26-29 octobre 1863 à Genève.

Ses collègues du futur CICR n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles. Son culot (il ne les a pas consultés au sujet du concept de la neutralisation) et ses démarches physiques auprès des têtes couronnées de l'Europe ouvrent au jeune mouvement humanitaire des perspectives inouïes. Impossible d'escamoter le fait que des grincements surgissent alors entre lui et ses collègues, notamment Moynier.

Est-ce une crise passagère ? Annonce-t-elle des modes de fonctionnement et des natures de personnalités incompatibles ? Il importera aussi de reconstituer la genèse et le développement de la fissure entre les deux philanthropes.

La Conférence internationale des 26-29 octobre 1863

Cette première et fructueuse rencontre des fondateurs du mouvement international est prise en main par la paire Dufour-Moynier. Celui-là ouvre le congrès, celui-ci préside toutes les séances et occupe une place considérable dans les débats.

Chargé du secrétariat, Dunant prend seulement la parole pour citer plusieurs correspondants qui n'ont pas pu se rendre à Genève, alors que chacun de ses collègues s'exprime une ou plusieurs fois. Toutefois, sur la proposition de Basting, les congressistes lui rendent un vibrant hommage, que le procès-verbal de la séance du 29 octobre consigne de la manière suivante :

Que M. Henry Dunant, en provoquant, par ses efforts persévérants, l'étude internationale des moyens à appliquer pour l'assistance efficace des blessés sur le champ de bataille, et la Société genevoise d'utilité publique, en appuyant de son concours la généreuse pensée

dont M. Dunant s'est fait l'organe, ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle.

Messieurs, si vous partagez, ce dont je ne doute pas, les sentiments que je viens d'exprimer, veuillez vous lever tous en témoignage de cette approbation.

Toute l'Assemblée se lève aussitôt. M. Moynier remercie sincèrement, au nom de la Société d'utilité publique, M. le D^r Basting et la Conférence d'une si flatteuse déclaration.

D'ailleurs, le copieux *Compte rendu* de la Conférence semble avoir été contrôlé par Dunant, dans la mesure où il est nommé comme le seul signataire des fameuses "Résolutions". La mise en évidence de Dunant et l'effacement de Moynier surprennent d'autant plus que le document est publié dans le *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, que Moynier contrôle.⁶ Selon toute probabilité, Gustave Moynier a participé à la rédaction de ce compte rendu, mais pourrions-nous un jour établir avec précision l'importance de sa contribution à l'élaboration de ce texte fondamental ?

De novembre 1863 à juillet 1864

Désormais, Moynier semble prendre l'affaire en main. Ayant succédé à Dufour à la présidence, il envoie maints documents, il signe la plupart des lettres du Comité international. Surtout, il donne des instructions à Dunant, s'opposant par exemple à ce que la France apporte son patronage à leur institution naissante. Dans un domaine en tout cas, il dirige et réalise les opérations : les négociations avec le Conseil fédéral qui, grâce à l'aura du général Dufour, soutient inconditionnellement les Genevois.

De son côté, Dunant pratique sa stratégie favorite : les démarches au plus haut niveau, depuis Paris. Il obtient le soutien officiel et public de Napoléon III, qui pèse alors de tout son poids dans la diplomatie européenne en tant qu'empereur vainqueur

⁶ *Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne*, Société genevoise d'utilité publique, *Bulletin*, n° 24, 1863, imprimerie Jules-Guillaume Fick, pages 349-494, notamment page 489.

des Russes et des Autrichiens. Il ne se retient pas de solliciter, puis d'accepter, le patronage du Second Empire. Installé à Paris, qui occupe alors la place centrale de la diplomatie européenne, il reçoit les adhésions de plusieurs pays, comme les Pays-Bas ou la Suède, qu'il transmet à ses collègues du chef-lieu genevois. Comment, dans cette dynamique, l'harmonie pourrait-elle subsister ?

Ainsi, le 19 mai 1864, Moynier tente de le mettre au pas, en critiquant ouvertement *La charité internationale sur les champs de bataille*, qui est une des publications choc de Dunant. Le président fait donc la leçon à son secrétaire international :

[...]vous reconnaîtrez je pense comme moi que pour ne pas nuire à notre cause nous devons être extrêmement circonspects dans nos communications et ne rien avancer qu'à bon escient.

J'ai cherché pour ma part à suivre cette règle de conduite dans la rédaction du rapport général dont je m'occupe et que je viens de terminer en 8 jours, en y travaillant d'arrache-pied.⁷

Le 24 mai, il se rend même à Berne, où il va voir l'ambassadeur de France pour s'assurer incidemment que les rapports de Dunant correspondent à la réalité. Ainsi, le premier déplacement du nouveau président du CICR hors de Genève aurait aussi eu pour but de contrôler le travail de Dunant ...

Est-ce le fruit du hasard ? Toujours est-il que le 29 mai, Dunant envoie sa démission :

Maintenant, cher Monsieur, je crois avoir fait tout ce qu'il m'était possible pour faire aboutir et marcher notre œuvre ; je désire maintenant m'effacer complètement ; ne comptez donc pas sur moi pour un concours actif ; je rentre dans l'ombre ; l'œuvre est lancée, je n'ai été qu'un instrument dans la main de Dieu ; maintenant c'est à d'autres mieux qualifiés que moi à la pousser et à la faire marcher.⁸

Dépassé par l'ampleur des événements, Moynier l'invite chaleureusement à rester : "Nous sommes pour vous des aides mais non des remplaçants". Dans un mouvement d'humilité qui ne lui ressemble guère, il ajoute : "J'ai tenu tant bien que mal les rênes

⁷ Lettre de Moynier à Dunant, Ferney, le 19 mai 1864 ; CICR, archives.

⁸ Lettre de Dunant à Moynier, Paris, le 29 mai 1864 ; CICR, archives.

en votre absence, et je pense que, revenant à de meilleurs sentiments, vous ne nous refuserez pas votre concours actif". Enfin, il ne peut s'empêcher de conclure par un sermon :

Vous devez comprendre combien notre position devient difficile [...] si nous devons nous tenir en garde contre un excès de zèle de votre part, aussi vous ne m'en voudrez pas j'espère si je vous réitère très expressément la recommandation de ne faire aucune démarche de quelque importance (sauf les cas d'urgence, ça va sans dire) sans nous en donner avis ou nous consulter au besoin ; puisque nous en endossons la responsabilité, c'est bien le moins que nous en soyons informés.⁹

La crise semble surmontée, puisque chacun évolue désormais sur des registres différents. Moynier donne des instructions précises à Dunant, comment organiser les fêtes pour les délégués ; il lui précise même la hauteur que devront avoir les estrades où prendront place les congressistes. Le bouillant secrétaire obéit avec une belle discipline : "Je surveillerai Derabours puisque Vous le désirez et me conformerai à Vos indications", ou bien : "Je suis tout à vos ordres ; communiquez-moi vos bonnes idées depuis les bains et je les ferai exécuter".

Quinze jours plus tard, l'obéissance confine à la sollicitude, lorsque Dunant ajoute : "Je Vous prie instamment de vous ménager et de ne pas trop Vous fatiguer, pour Vous-même tout d'abord, puis pour nous".¹⁰

Une telle répartition des rôles ne peut-elle durer ? Le créateur de l'idée, le négociateur auprès des prestigieuses cours européennes, le mondain intuitif et impulsif, se lasse de jouer les utilités. Tout de go, il lance à son président : "Pour moi, je ne puis nullement m'occuper des détails". Puis, grand seigneur, il prend ses distances avec générosité : "Je Vous offre mes deux secrétaires, mon domestique, pour vous aider [à] faire les courses de détail et les choses locales, quand les grands jours approcheront, mais ne comptez pas sur moi".

Sommes-nous ici arrivés à la croisée des chemins ?

⁹ Lettre de Moynier à Dunant, Ferney, le 1^{er} juin 1864 ; CICR, archives.

¹⁰ Lettres de Dunant à Moynier, Genève, le 22 juin, les 9 et 14 juillet 1864 ; CICR, archives.

Congrès diplomatique de Genève, 8-22 août 1864

A la fin de cette réunion historique, les diplomates européens adoptent la *Convention de Genève*. Comme il s'agit d'une réunion diplomatique, seuls les délégués officiels ont une place ; pour la Suisse, Dufour et Moynier sont accompagnés par le docteur Lehmann. Privilège remarquable : les trois autres membres du Comité international sont autorisés à s'asseoir sur un strapontin, sans voix au chapitre. Ainsi, le Congrès de Genève marque la prééminence définitive de Moynier sur Dunant, dans les affaires de la Croix-Rouge naissante.

Chargé des utilités et des réjouissances, Dunant s'est occupé des réceptions que la gentry genevoise offre aux délégués de l'Europe humanitaire. Il est aussi chargé de réaliser la photographie de clôture du Congrès, qui doit réunir les portraits d'une trentaine de personnalités. A l'époque, l'élaboration d'une telle prise de vue est fort compliquée, délicate, artisanale. Beaucoup de photographes se présentent aussi comme peintres... Avec un talent réel, Dunant parvient à faire en sorte que les portraits de ces véritables diplomates se trouvent tous réunis sur une même image dans une composition assez bien équilibrée. Mais chacun n'occupe qu'une place minuscule, environ 5 mm par 5 mm, de sorte qu'une loupe est presque requise pour distinguer leurs traits. Naturellement, Dunant n'y figure pas, de même que Maunoir et Appia.

Son génie de la communication et son sens de l'ego reprennent alors leurs droits. Comme la répartition des diplomates est horizontale, une place importante reste vide sur le fond de l'image. Avec un culot que chacun appréciera à sa manière, Dunant installe sur cette partie centrale de l'image son propre portrait, à lui seul plus grand que cinq portraits réunis de vénérables diplomates.

C'est le seul document iconographique du Congrès qui nous soit parvenu. Comment a réagi celui qui l'avait présidé avec un talent remarquable et une haute opinion de soi-même comparable à celle du communicateur de génie ?

Des années heureuses : 1865-1867

Après l'effervescence du Congrès, Dunant s'occupe très probablement de ses affaires algériennes puisqu'il obtient, par exemple, une petite concession près de Sétif. Pourtant, nous savons peu de choses sur ses activités. Selon toute vraisemblance, il travaille au ralenti pour la Croix-Rouge, et les rares traces de ses contacts avec Moynier sont harmonieuses. Il lui envoie des "sentiments affectueux et dévoués", ou bien ses "salutations bien dévouées".

Les deux hommes ont réussi dans leur entreprise commune. Chacun donne l'impression d'y avoir trouvé sa place. Si Moynier préside, dirige, manœuvre habilement pour que le Comité international soit reconnu, Dunant glisse tranquillement vers un statut de secrétaire honoraire, passant une majeure partie de son temps à Paris. Apparemment, rien ne laisse présager la tempête qui va éclater bientôt ...¹¹

Comme nous le constatons, les années de la jeunesse, de la formation et de la fondation de la Croix-Rouge (1826-1867) se déroulent dans un esprit de collaboration entre les deux hommes. Toutefois de nombreuses interrogations subsistent sur la nature de leur relation et du regard que chacun d'entre eux porte sur l'autre. Beaux défis pour le colloque historique que l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier se propose d'organiser en 2010!

¹¹ La suite de cette ébauche de bilan comparatif paraîtra dans les prochains numéros des *Cahiers du centenaire*.

NOUVEAUX MEMBRES

Personnes physiques

Hans Amann
Daniel Barbey
Costin van Berchem
Alfred Berchtold
Jean-René Bory
Claude Chauvet
Ruggero Crivelli
Yvette Develey
Christian Dominicé
Olivier Dupraz
Jacqueline Guelpa Dunant
Anne-Marie Guggisberg

Gérard de Haller
Nathalie Heu
Jakob Kellenberger
Alain de L'Harpe
Nicolas Peyrot
François Peyrot
René Rhinow
Michel Rouèche
Gérard Sapey
Rémi Vaucher
Joe Verhoeven
René Zwahlen

Institutions

Croix-Rouge suisse
Association Henry Dunant, France

*

*

*

*

COMMISSIONS

« Familles Dunant et Moynier ; relations publiques »

Mmes Cécile Dunant Martinez et Claire Dunant
MM. Olivier Jean Dunant, Lester Martinez et Michel Odier

« Grand public »

Mmes Nathalie Heu Chrétien, Michèle Maury Moynier,
Elizabeth Moynier, Rosy Moynier, France Murbach Moynier
et Danièle Geisendorf Sapey
M. Cyril Moynier

« Histoire, publications et recherches »

Mme Françoise Dubosson
MM. François Bugnion, Jean-Daniel Candaux,
André Durand, Roger Durand et Antoine Fleury

« Collaboration avec Heiden »

Mme Michèle Maury Moynier et M. Roger Durand

« Les cahiers du centenaire »

Mmes Tony Guggisberg et Elizabeth Moynier
M. Roger Durand

* * *

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre
de ces commissions peuvent se manifester
auprès d'un membre du comité, par exemple :

M. Roger DURAND

022 794 17 70
president@shd.ch

Mme Elizabeth MOYNIER

0033 450 43 76 00
elizabethmsoulie@aol.com

Crédit des illustrations

Logo	Eric et Christiane Dunant
Page 2	Photographie : Cyril Moynier Archives familiales
Page 18	Photographie : CICR Bibliothèque de Genève
Couverture 4 ^e page	Dessins de Michel Rouèche

La seconde édition
de deuxième numéro
des *Cahiers du centenaire*
a été préparée par Roger Durand
en collaboration avec Elizabeth Moynier

Il a été mis en pages par Tony Guggisberg